

BILAN

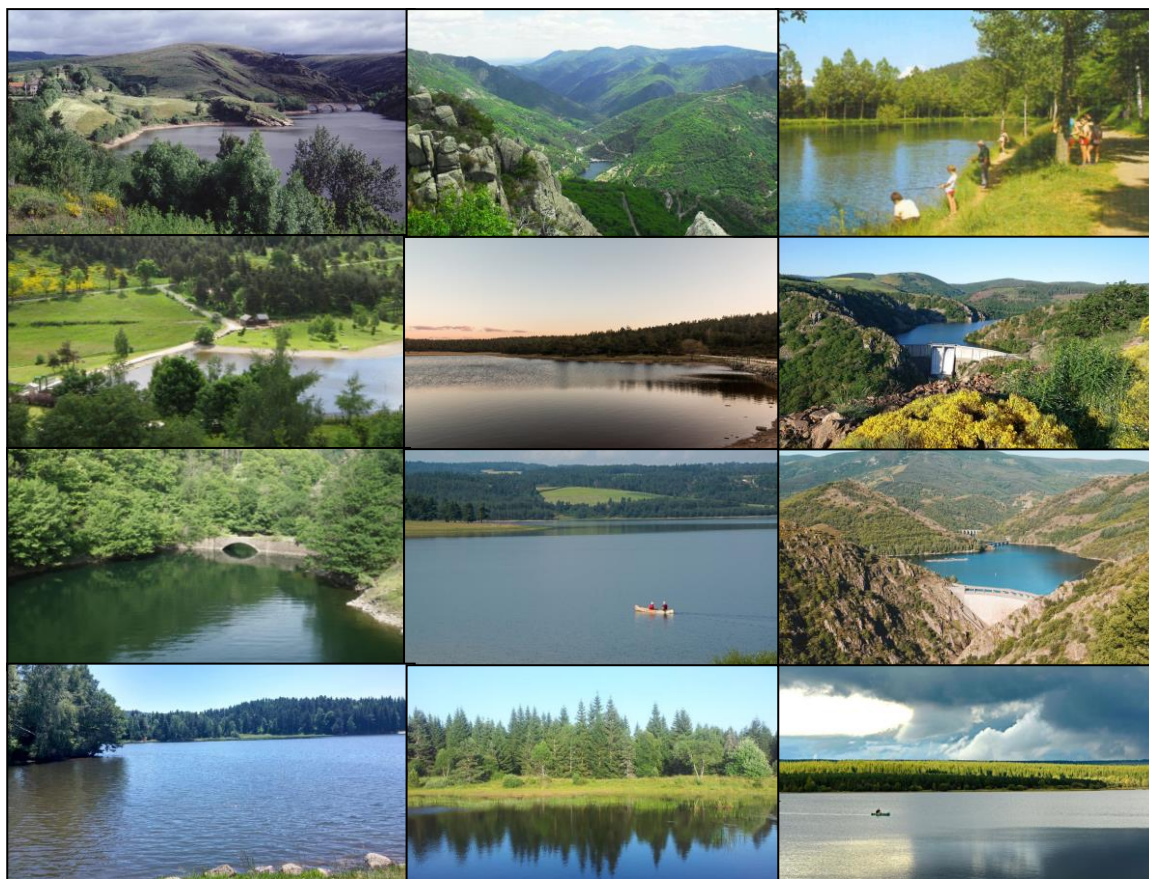
Projet « Territoires de Lacs du Massif Central », financé par l'ANCT

***Construction d'une stratégie pour le développement
d'une 4^{ème} zone touristique en Nord Lozère, autour des
12 plans d'eau de la Margeride et nord Cévennes***

sur le territoire de



Association
Terres de vie en Lozère



Association Terres de vie en Lozère – 1 rue du pont Notre-Dame, 48000 MENDE
Tél. asso : 04 66 47 68 49 – Tél. Leader : 04 34 25 92 87 – Site Internet : www.assoterresdevie.fr
Chargé de mission : Pierre-Yves MAZEAUD, email : pierre Yvesmazeaud@assoterresdevie.fr

Sommaire

I. Synthèse	4
II. Présentation du cadre du projet	5
A. Les participants aux réunions	5
B. Les deux conventions	6
1. 1 ^{ère} convention : Cadre réglementaire et financier	6
2. 2 ^{ème} convention : Cadre réglementaire et financier	6
III. 1ère partie de la démarche : le diagnostic (grilles AFOM)	7
A. Contexte	7
B. Rendu du diagnostic	7
1. Propositions émanant des grilles AFOM	8
a) Faire plus avec ce que l'on sait déjà faire	8
b) Jumeler les atouts avec des opportunités	8
c) Convertir nos faiblesses en atouts	8
d) Réduire les menaces en travaillant sur les opportunités	9
2. Les 5 axes de développement possibles	9
IV. 2^{ème} partie de la démarche : construction de la stratégie	10
a) 1 ^{ère} phase de l'étude : appropriation du diagnostic	10
b) 2 ^{ème} phase de l'étude : ateliers participatifs	10
(1) Positionnement et cibles d'usagers	11
(2) Quel projet de destination ?	11
c) 3 ^{ème} phase de l'étude : Restitution	12
V. Présentation des 4 axes stratégiques	14
VI. 3ème partie de la démarche : construction du plan d'actions	15
A. Construction du plan d'actions de l'axe 1	15
a) Le top 3 des actions transversales prioritaires	15
b) Les autres actions transversales (de 4 à 7)	16
c) Vigilance spéciale autour de la gestion de l'eau	18
B. Construction des plans d'actions des axes 2-3-4	19
1. Axe 2 – Engager une diversification	19
2. Axe 3 – Des sites grand public avec des activités ludiques et pédagogiques	20
3. Axe 4 – Préservation des lacs remarquables	21
VII. Evaluation du projet	22
A. Indicateurs quantitatifs	22
1. Nombre de participants lors des réunions	22
2. Nombre de projets ayant émergés :	23
B. Indicateurs qualitatifs	23
1. Amélioration des conditions de vie de la population locale (ex. amélioration de leur accès à des équipements, valorisation de leur identité culturelle)	23
2. Préservation de la biodiversité et la gestion de l'eau	23
VIII. Validation du projet « territoires de lacs »	24
IX. Conclusion	24
X. ANNEXES	25

I. Synthèse

L'objet du projet est de définir une stratégie de développement touristique durable autour des lacs du territoire, situés en Margeride (Ganivet, Charpal, Grandrieu, Naussac) et dans les Cévennes (Barrandon, Auradou, Rachas, Villefort, Béal). Notre projet est un projet d'ingénierie sur deux ans (deux conventions différentes), financé à 80% par l'ANCT.

Nous voulions réfléchir à la création d'une destination touristique à part entière, qui viendrait en complément des territoires déjà bien repérés comme l'Aubrac, le Parc National des Cévennes, les Causses & les Gorges et la Margeride. Ce projet se voulait fortement tourné vers un tourisme durable immersif, intégrant les attentes des habitants du territoire et la protection de l'environnement.

L'ensemble de la démarche peut être qualifiée de co-construite, chacun des participants pouvant apporter sa pierre à l'édifice à travers de nombreuses réunions au cours des deux années écoulées, avec une participation record des socio-professionnels et autres membres des organismes importants sur le secteur (EDF, ONF, ARS, etc), sans oublier la participation des collectivités. Les étapes du projet ont fait l'objet d'une réunion de lancement où tous les membres du comité techniques et du comité de pilotage étaient invités. Ces étapes ont ensuite été validées par le comité de pilotage. Entre temps, l'étape du diagnostic a fait l'objet de 3 à 4 réunions par secteur, tandis que la phase d'étude fût constituée d'un atelier d'une journée suivi de deux réunions du comité technique. L'appui du bureau d'études PROTOURISME a permis de structurer la démarche, d'apporter un œil extérieur au territoire et de mener la réflexion de manière à pouvoir en tirer des conclusions.

Nous avons, ensemble, défini une stratégie à deux étages : transversale et locale. Cette stratégie comprend 4 axes :

- L'axe 1 concerne un ensemble d'actions transversales (territoriale) dont les 3 principales sont : gouvernance, itinérance & activités de pleine nature (APN), communication & mise en marché
- Les axes 2-3-4 sont des ensembles d'actions locales : elles seront menées autour de lacs spécifiques par les acteurs concernés.

Le Comité de Pilotage du 21 mars 2024 a validé cette phase stratégique avec le plan d'actions. Conformément aux actions de l'axe 1, cette validation comprend le principe de continuation du projet avec le recrutement d'un chargé de mission au sein de l'Association Terres de vie en Lozère. A la date de ce rapport, le Comité d'Administration de l'Association Terres de vie en Lozère a déjà voté en faveur de ce recrutement, le 12 avril 2024. La première action consistera à composer une commission de suivi du projet.

II. Présentation du cadre du projet

A. Les participants aux réunions

Nombreux sont les organismes qui ont été représentés dans les réunions. Si tous n'ont pas été présents en même temps, leur participation a été régulière tout au long du projet. La participation active des acteurs du territoire est un vrai motif de satisfaction, et valide l'idée que ce projet est un projet de territoire. Voici la liste exhaustive des organismes représentés :

- Communauté de communes Randon Margeride
- Communauté de communes Mont Lozère
- Communauté de communes Cœur de Lozère
- Communauté de communes du Haut Allier
- Office de tourisme Langogne – Haut Allier
- Office de tourisme Margeride en Gévaudan
- Office de tourisme Cœur de Lozère
- Office de tourisme Mont Lozère
- Association Lac de Naussac en Gévaudan (Association des professionnels du tourisme de Naussac)
- Syndicat mixte plateau du Palais du Roy
- Commune de Mende : Propriétaire et gestionnaire de Charpal
- Commune de Villefort
- Commune de Prévenchères
- Commune de Langogne
- Commune de Grandrieu
- Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Lozère
- AAPPMA de Villefort
- Agence Régionale de Santé (eau potable)
- Office National des Forêts
- Etablissement Public Loire
- Pôle de pleine nature du Mont Lozère
- Etablissement Public Territorial du bassin versant de l'Ardèche
- Parc National des Cévennes
- Syndicat mixte des Monts de la Margeride
- Syndicat mixte Lot Dourdou
- EDF
- Comité Départemental du Tourisme 48
- Conseil Départemental 48
- Comité Départemental Olympique et Sportif 48
- Comité Départemental de la Fédération Française de la Randonnée en Lozère
- Jean Clerc, professionnel de la mobilité

B. Les deux conventions

1. 1^{ère} convention : Cadre réglementaire et financier

La première partie de la démarche a eu lieu dans le cadre de la convention 2021-008 avec le Massif Central, signée le 15 novembre 2021, pour une durée de 3 ans (date butoir au 15 novembre 2024).

Budget de 78,623.13 € subventionné à 80% par l'Etat, soit 63 879.74 € et le reste en fonds propres.

Le budget de cette première convention comprend l'engagement d'un bureau d'études. Trois candidatures de bureau d'études ont été évaluées par les membres du Comité de Pilotage. PROTOURISME a obtenu la meilleure note selon le tableau récapitulatif suivant :

Définition de la stratégie touristique du territoire de Terres de vie en Lozère autour des lacs de Margeride et Cévennes				
indication: merci de ne pas remplir ce tableau. Il est rempli automatiquement avec les notes des autres onglets				
		1 - PROTOURISME	2 - ETHICALIA-BARJO	3 - CO-MANAGING
	Valeur critère			
Prix de l'offre	20	19,7	20,0	19,8
Valeur technique	80	74,4	73,7	73,6
Critère 1	40	35,0	37,3	37,0
Critère 2	20	19,7	17,6	18,0
Critère 3	20	19,7	18,9	18,6
NOTE GLOBALE	100	94,1	93,7	93,3
	Prix Note / 20	Mémoire technique Note / 80	Note globale / 100	Classement
1 - PROTOURISME	19,7	74,4	94,1	1
2 - ETHICALIA-BARJO	20,0	73,7	93,7	2
3 - CO-MANAGING	19,8	73,6	93,3	3

2. 2^{ème} convention : Cadre réglementaire et financier

La deuxième partie de la démarche a donc eu lieu dans le cadre de la convention 2022-047 avec le Massif Central, signée le 13 décembre 2022, pour une durée de 3 ans (date butoir au 13 décembre 2022).

Budget de 53,092.98 € subventionné à 80% par l'Etat, soit 42,474.39 € et le reste en fonds propres.

III. 1ère partie de la démarche : le diagnostic (grilles AFOM)

A. Contexte

Notre dossier de candidature incluait la recherche et la contractualisation d'un bureau d'études dès le départ de l'étude. Mais, lors de la réunion de lancement du projet le 06 janvier 2022, le consensus a été de faire le diagnostic en interne et de repousser la décision de contractualisation d'un bureau d'études à la phase d'après.

L'Association Terres de vie en Lozère a choisi de réaliser le diagnostic du territoire en utilisant l'outil des grilles AFOM (Atouts, Forces, Opportunités, Menaces).

L'ensemble du territoire fût partagé en 3 zones géographiques dans un but d'efficacité. Cela a permis de rassembler les personnes concernées autour des lacs qui leur sont proches, tout en évitant de trop grands déplacements, sachant que cela nuit à la participation. Les secteurs ont été définis en fonction des lacs qui s'y situent, mais aussi en fonction de leur répartition dans les Communautés de Communes, celles-ci portant la compétence tourisme. Le Lac de Barrandon en est un bon exemple : même s'il est proche de la zone d'attractivité de Mende, il est situé sur la CC du Mont Lozère. Ainsi, il a été décidé de placer ce lac dans le secteur C, avec Villefort et le Rachas.

Secteur A : Charpal, Ganivet,

Secteur B : Naussac, Grandrieu, Auradou

Secteur C : Villefort, Rachas, Barrandon, l'étang du Béal

Autre point important : Notre territoire comprend 12 plans d'eau, cependant 3 de ces lacs n'ont pas été inclus dans l'étude. Cela ne veut pas dire que ces lacs sont ignorés ni mis de côté. Ils sont importants sur le territoire, ne serait-ce que par leur production hydro-électrique. Le consensus a été de suivre l'avis d'EDF, gestionnaire de ces lacs de barrage, de ne pas focaliser sur ces lacs dont l'accès, la pente des berges et l'activité industrielle ne se prêtent pas aujourd'hui à des aménagements touristiques. Le fait de laisser l'aménagement de ces 3 lacs de côté permet aussi aux collectivités de se concentrer sur les lacs qui peuvent et/ou qui sont déjà bien souvent aménagés, de manière à travailler sur des projets financièrement réalisables.

B. Rendu du diagnostic

Chaque lac a fait l'objet d'une grille AFOM co-construite par l'ensemble des participants à chaque réunion de secteur. Il y a eu autant de réunions de secteur que nécessaire pour compléter les 9 grilles AFOM (en annexe XX).

Le diagnostic a été validé en Comité de Pilotage le 18 juillet 2022. Il contient des propositions émanant du processus de traitement des grilles AFOM et 5 axes de développement qui en découlent.

1. Propositions émanant des grilles AFOM

a) **Faire plus avec ce que l'on sait déjà faire**

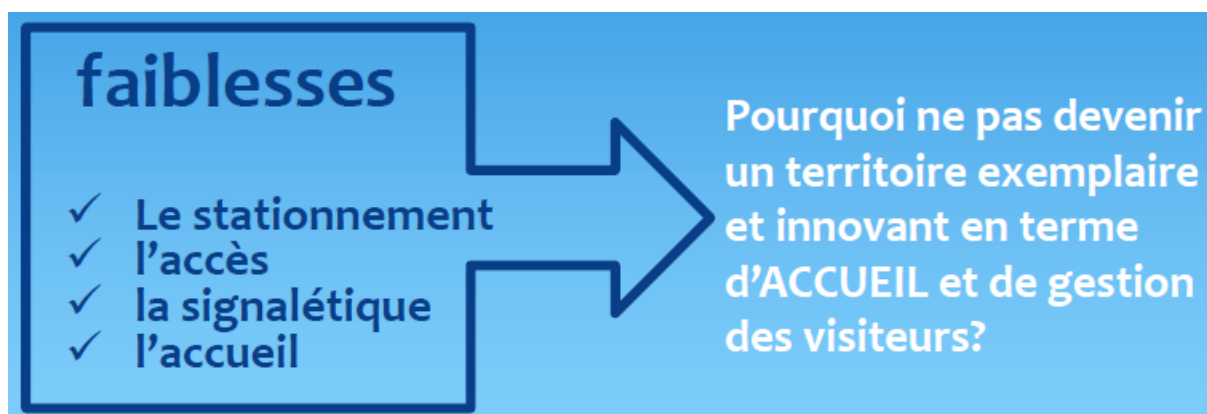
Les groupes de travail ont déterminé des atouts qu'il nous faut valoriser, comme :

- notre environnement,
- les routes et sentiers (en multi-usages),
- les activités complémentaires (nautique, pêche, familiales, etc),
- et l'altitude (pour la fraîcheur)

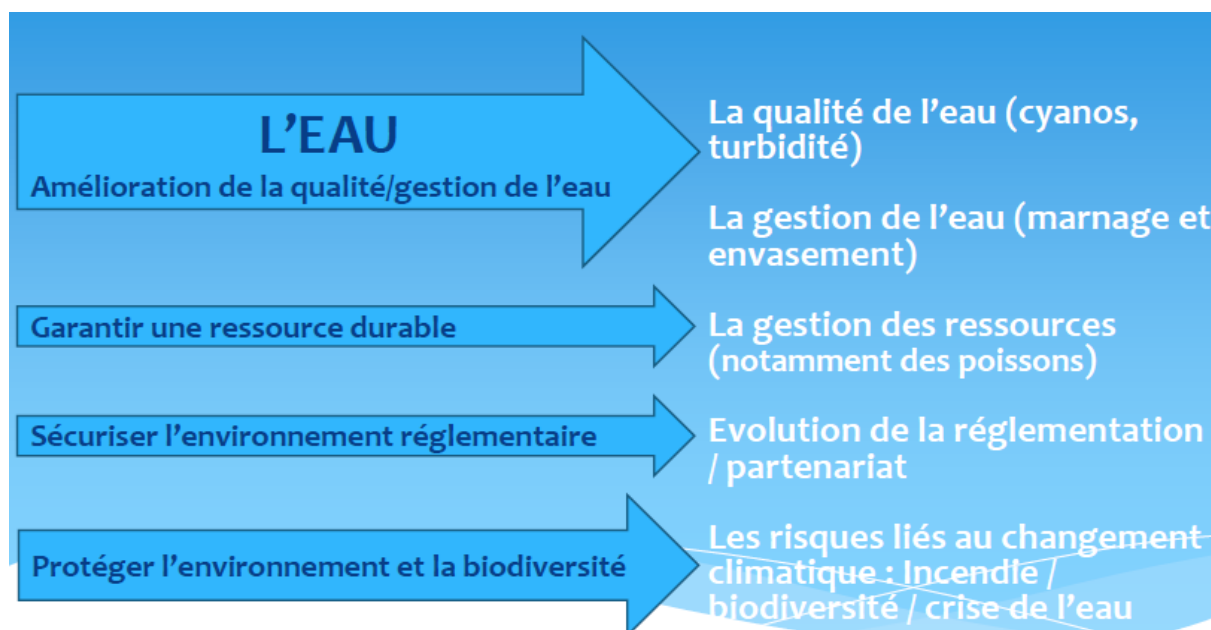
b) **Jumeler les atouts avec des opportunités**

ATOUTS	OPPORTUNITES
Les routes et les sentiers (multi-usages)	Les liens avec les autres sites (produit territorial)
Les ACTIVITES activités nautiques -> Naussac-Villefort Pêche -> Barrandon-Auradou-Grandrieu-Rachas-Charpal public familial - > Grandrieu-Ganivet-Beal	Une meilleure répartition des flux
l'altitude – les températures	Les activités sur les 4 saisons

c) **Convertir nos faiblesses en atouts**

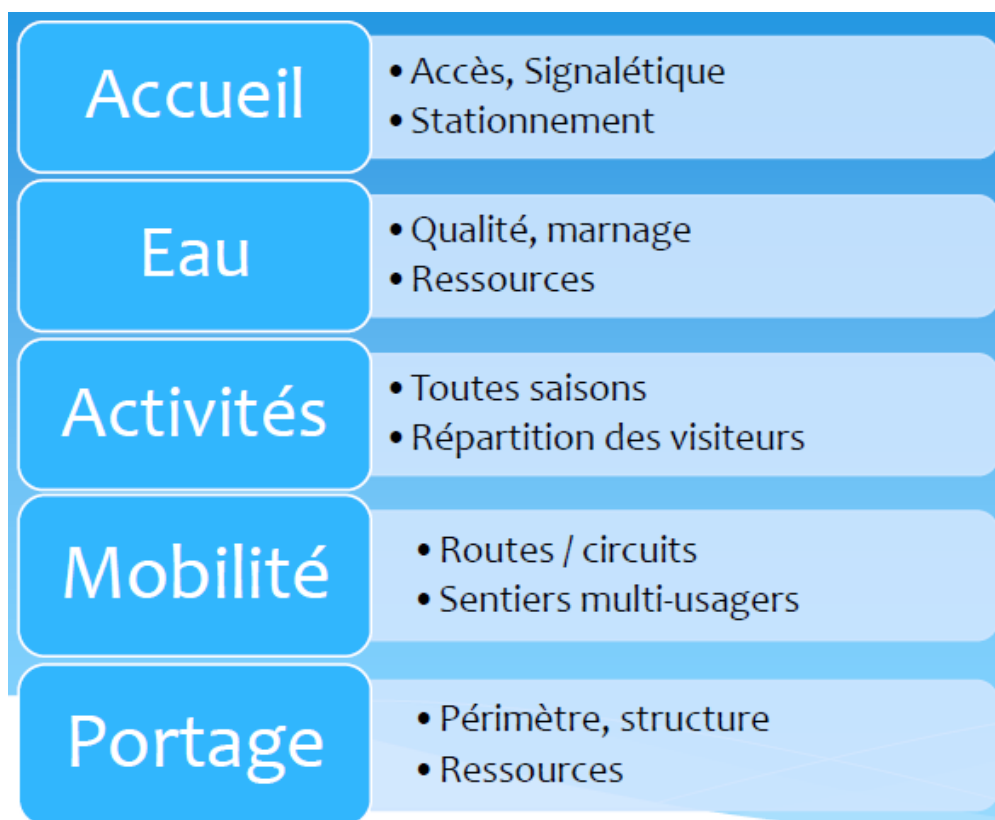


d) Réduire les menaces en travaillant sur les opportunités



2. Les 5 axes de développement possibles

La synthèse des travaux lors de la phase diagnostique à permis de faire émerger 5 grands thèmes, ou axes, qui serviront de base pour la phase d'élaboration de la stratégie.



IV. 2^{ème} partie de la démarche : construction de la stratégie

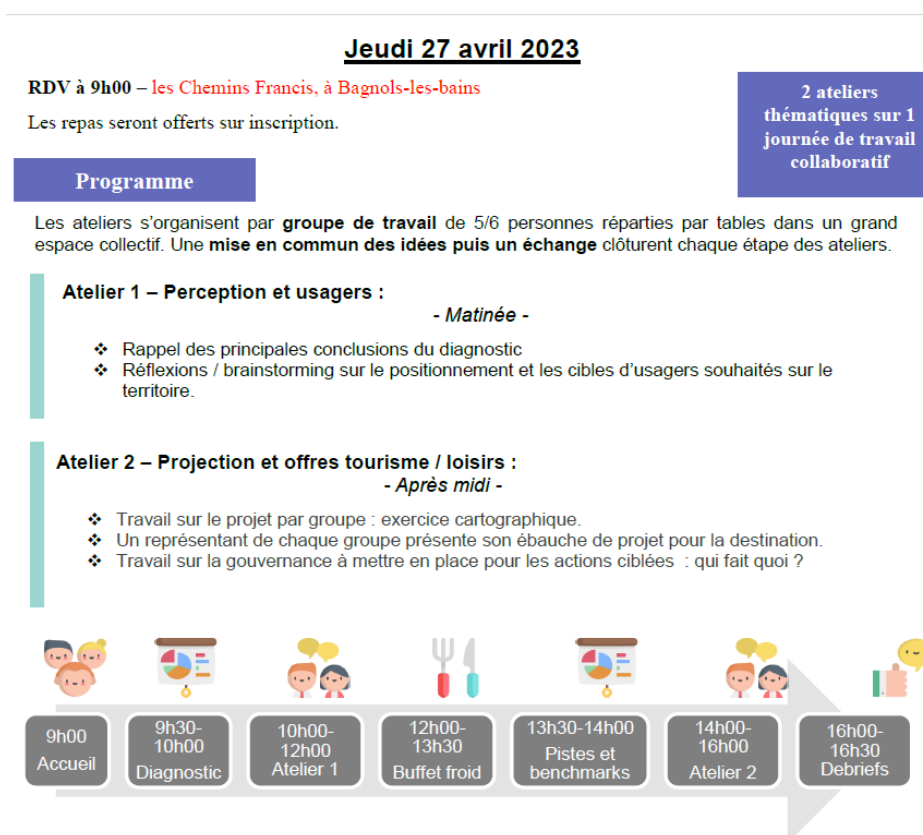
La démarche a été menée par PROTOURISME avec l'assistance du Chargé de Mission de l'Association Terres de vie en Lozère. La réunion de lancement eut lieu le 23 février 2023 dans la salle polyvalente de Badaroux.

a) 1^{ère} phase de l'étude : appropriation du diagnostic

Puisque le bureau d'étude n'avait pas participé au diagnostic, les consultants sont passés par une première phase en deux temps : d'abord, l'appropriation du diagnostic à travers les grilles AFOM ; puis la visite du terrain en deux jours pour voir l'ensemble des 12 lacs. PROTOURISME est venu avec 3 consultants et a été accompagné par le Chargé de Mission de l'Association. Cela a permis de voir les lacs dans leur contexte, mais aussi de rencontrer les acteurs de terrain au gré des visites. Cette première phase comprenait aussi la recherche d'exemples inspirants et la mise en perspective de l'offre du territoire avec les tendances du marché.

b) 2^{ème} phase de l'étude : ateliers participatifs

La 2^{ème} phase fût une journée d'ateliers, le jeudi 27 avril 2023, dans les locaux des Chemins Francis, à Bagnols-les-Bains. 23 personnes ont répondu présentes. Le programme de cette journée :

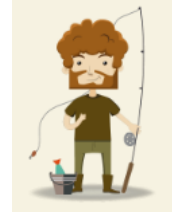
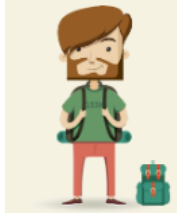
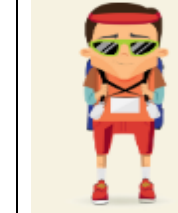


(1) Positionnement et cibles d'utilisateurs

Le 1^{er} atelier a permis de travailler à la fois sur le positionnement des lacs, du territoire et sur les cibles d'utilisateurs.

Le 1^{er} atelier, à partir de l'écriture de « l'histoire à raconter », a permis de faire émerger les atouts du territoire et de ces lacs mais aussi d'identifier les liens possibles entre les lacs pour aboutir à un positionnement global du territoire ayant les lacs au centre de la stratégie.

Le 2^{ème} exercice a été l'occasion d'attribuer une ou plusieurs cibles d'utilisateurs, en les classant par ordre d'importance et/ou d'impact pour chacun des 9 lacs. Les 4 différentes cibles d'utilisateurs proposées, sur la base d'une pré-sélection faite par le bureau d'études, étaient :

Le pêcheur, dont l'activité définit aussi le lieu de vacances de sa famille	Familiale, qui nécessite des équipements appropriés aux enfants	Le profil Quechua, qui aime la nature et la randonnée, l'autonomie	Le profil Lafuma, qui aime les sports de pleine nature
			

En fonction du profil de chaque lac, les participants leur ont attribué une ou plusieurs cibles d'utilisateurs. Cela a permis d'affiner les similarités entre certains lacs, et de soulever les complémentarités entre les lacs que les visiteurs peuvent trouver en séjournant sur le territoire. La répartition des cibles d'utilisateur est indiquée dans le paragraphe IV.

(2) Quel projet de destination ?

Suite au travail réalisé lors du 1^{er} atelier le matin sur le positionnement des lacs et le ciblage d'utilisateurs, l'objet de l'atelier de l'après-midi a été de proposer une ébauche de projet de destination pour un ou plusieurs lacs, par groupes de participants, avec un ensemble d'actions souhaitables à mettre en place pour affirmer le positionnement choisi.

Ce travail sur le projet de destination a notamment permis de soulever les éléments suivants :

- Les participants, bien qu'acteurs et habitants du territoire, ne voulaient pas imposer un projet collectif ni se substituer aux communautés de communes et aux communes.
- Le tourisme en Lozère, à l'initiative du Département et du Comité Départemental du Tourisme de Lozère, est déjà organisé en « 5 régions touristiques » : la vallée du Lot, la Margeride, les Cévennes, l'Aubrac et les Causses & Gorges. Bouleverser le paysage touristique déjà commercialisé par le CDT48, en rajoutant une autre destination, n'a pas été souhaité.

c) 3^{ème} phase de l'étude : Restitution

La journée d'ateliers du 27 avril 2024 a permis à PROTOURISME de collecter des informations sur le positionnement et les cibles d'utilisateurs des lacs, ainsi que toutes les actions proposées par les groupes de travail lors de la réflexion sur le projet de destination.

Avec la prise en compte des remarques mentionnées ci-dessus, PROTOURISME a ainsi pu proposer un projet de stratégie lors d'une réunion de restitution qui a eu lieu le 19 octobre 2023 dans la salle polyvalente de Saint Etienne du Valdonnez.

La stratégie proposée repose sur 4 axes :

- l'axe 1 est basé sur des actions à l'échelle du territoire,
- les axes 2-3-4 sont adossés à des lacs spécifiques. Certains lacs peuvent se trouver sur différents axes.

La présentation s'est organisée en trois temps : tout d'abord, PROTOURISME a présenté la vision qui était sortie des ateliers, avec la différenciation des lacs, qui les rendaient également complémentaires. Il a été choisi de présenter ce projet sous forme de carte mentale avec l'application xmind, ce qui permet de dévoiler les liens entre toutes les composantes du projet.

L'axe 1 a ensuite été présenté. Des affiches au format A0 ont été postées sur les murs de la salle, permettant aux participants de se déplacer pour aller prendre connaissance des différents éléments de cet axe. Les axes 2-3-4 ont été présentés de la même manière.

Après avoir pris connaissance du contenu des axes stratégiques, les participants ont proposé des ajustements :

- Remarque sur la signalétique

3 niveaux de signalisation : routière / directionnelle, d'accueil / informationnelle, d'itinérance. Point de vigilance : manque de moyen humain et financier pour l'entretien de la signalétique actuellement. Travailler sur des solutions alternatives pour palier à ce manque, et s'appuyer sur la charte graphique du département pour unifier la signalétique notamment directionnelle.

- Communication interne

Réaliser une « campagne de communication » interne ayant pour objectif d'informer les acteurs touristiques (hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités, autres) de la démarche à suivre afin de faire remonter leurs informations en open data dans le logiciel des offices du tourisme. Travailler à l'échelle locale, pour une gestion locale et affinée.

- Communication / commercialisation

Intégrer au Plan d'action la question de la commercialisation (Si des packages sont créés autour de la thématique lac, qui les commercialise ?), en ayant une approche écotouristique des lacs. Point de vigilance sur le niveau d'ambition et de communication :

- Création de produits qui s'inscrivent dans la stratégie départementale
- Création d'une filière lac intégrant un organe de commercialisation et développant un produit d'appel
- Création d'une destination

- Autres points de vigilance :
 - Réfléchir au développement des aires de bivouac naturel
 - Emergence d'un nouveau lien entre les lacs : la rivière
 - Redonner une image aux liaisons entre les lacs, leur donner une thématique, les développer
 - Ne pas oublier le tourisme industriel, notamment hydro-électrique (Villefort & Rachas) et visite du barrage de Naussac (interrompue depuis plusieurs années du fait des différents plans Vigipirate).

V. Présentation des 4 axes stratégiques

Axe 1 – Définition d'un positionnement et unification du territoire

Cet axe comprend notamment les actions suivantes :

- Conditionner l'ensemble de la stratégie de développement touristique à la validation d'un socle marketing partagé
- Promouvoir efficacement la destination touristique, commercialiser des produits, attirer de nouveaux visiteurs et fidéliser la clientèle existante
- Unifier et valoriser la signalétique
- Harmoniser les atouts du territoire pour construire un lien commun

Axe 2 – Engager une diversification

Cet axe touche aux lacs dont l'offre permet d'attirer toutes les clientèles : Ganivet, Villefort et Naussac, avec comme objet principal d'offrir une expérience épatante mêlant initiation, sensations et moments conviviaux en pleine nature. L'objectif de cette diversification est de trouver un équilibre entre activité marchande et non marchande afin de trouver une structuration des activités permettant des retombées économiques directes pour le territoire.

Axe 3 – Des sites grand public avec des activités ludiques et pédagogiques

Cet axe touche aux plans d'eau estivaux de Grandrieu et du Béal, mais aussi à Charpal dans sa dimension de destination familiale. L'objectif ici est de positionner et de valoriser ces lacs en tant qu'espace ludique et pédagogique.

Axe 4 – Préservation des lacs remarquables

On retrouve sous cet axe des lacs implantés dans des milieux naturels, presque entièrement préservés, comme Barrandon, l'Auradou, le Rachas et Charpal. Ces lieux permettent d'offrir une parenthèse nature immersive pour se déconnecter et profiter du calme. Ils se prêtent à un positionnement lié à l'éducation et à la sensibilisation à l'écosystème.

Pour chacun des axes stratégiques, les actions évoquées lors de la journée d'ateliers étaient listées. On note qu'à ce moment de la réflexion, le lac de Charpal se trouve à la fois dans l'axe 3 et l'axe 4. Dans la partie D Construction des plans d'actions des axes 2-3-4, le lac de Charpal sera définitivement versé dans l'axe 3.

Une fois les axes stratégiques validés, il restait à co-construire le plan d'actions. Pour cela une réunion fût prévue le 06 décembre 2023 à la mairie de Langogne.

VI. 3ème partie de la démarche : construction du plan d'actions

L'objet de la réunion du 06 décembre 2023, menée par PROTOURISME, était la construction du plan d'actions, en permettant aux participants de voter par voie électronique pour classer les actions par ordre de priorité.

A. Construction du plan d'actions de l'axe 1

Pour l'axe 1, les participants ont classé les 7 actions proposées par ordre de priorité.

a) **Le top 3 des actions transversales prioritaires**

1 – Commission de suivi de la démarche de stratégie des lacs

Cet axe implique la mise en place d'une commission dédiée au suivi méticuleux de la stratégie des lacs de Lozère. Elle aura pour mission d'évaluer régulièrement les progrès, de coordonner, d'ajuster les actions entreprises et de garantir la cohérence globale des initiatives, assurant ainsi une gestion proactive et adaptative pour atteindre les objectifs fixés.

Les enjeux :

- Maintenir une coordination efficace entre les facteurs impliqués : collectivités, institutionnels du tourisme, socioprofessionnels, services instructeurs
- Assurer la complémentarité des offres et des services à l'échelle des lacs

Points de vigilance :

- Financement de l'animation et de la coordination
- Veiller à l'engagement continu des parties prenantes afin de maintenir la dynamique collective

2 – Itinérance et Activités de Pleine Nature entre les lacs

Cet axe se concentre sur la conception détaillée des itinéraires pour les usagers (fil conducteur), comprenant des parcours entre les lacs, accessibles à pied, à cheval, en trail, en VTT, vélo, ainsi que la création d'un itinéraire de pêche spécifique. L'objectif est également de mettre en valeur les divers points d'intérêt touristiques, culturels et sportifs, points de vue remarquables pour offrir une expérience immersive et variée aux visiteurs explorant le territoire.

Dans les parcours, les participants ont aussi évoqué :

- **La création de « Routes de l'Eau »** pour relier les lacs à travers des thématiques spécifiques, qui permettraient aussi de gérer les flux touristiques.
- **La création de circuits-courts avec visite des sites de production, de transformation** (assimilé à une des nouvelles tendances du tourisme autour de la visite d'entreprise)

Du côté sportif, les participants ont évoqué un projet de réaménagement du Plateau du Roy en lien avec la station de ski nordique de Laubert (sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Lozère), comprenant possiblement :

- La création d'un nouvel accueil des skieurs plus près du lac
- La création d'un stade de biathlon (avec neige artificielle – ou non)
- La création d'une piste de ski d'été

Les enjeux :

- Promouvoir les mobilités douces comme moyens de découverte respectueux de l'environnement
- Valoriser un itinéraire emblématique qui connecte les différents lacs et traverse les principaux sites d'intérêt de la destination

Points de vigilance :

- Equilibrer le développement touristique avec la préservation de l'environnement
- Assurer une accessibilité sécurisée pour tous les publics

3 – Communication et mise en marché de la filière

Cet axe se concentre sur l'optimisation de la visibilité et de l'attrait des lacs par le biais d'une identité visuelle forte à travers une charte éditoriale distinctive, l'utilisation judicieuse de canaux de communication adaptés pour atteindre les publics cibles, la création de contenus captivants dédiés à la destination et la mise en place d'outils de suivi et d'analyse pour évaluer l'efficacité des actions menées. Cet axe inclut également la mise en place d'un **Pass Lac** offrant des réductions et des avantages dans les attractions touristiques, les hébergements et les restaurants des lacs.

Les enjeux :

- Créer de la synergie dans la communication entre les offices de tourisme tout en promouvant une image diversifiée des lacs
- Faire évoluer l'image du territoire pour y intégrer ses richesses lacustres

Points de vigilance :

- Gérer la diversité des porteurs de paroles et leurs intérêts au sein de la destination
- Equilibrer la communication spécifique aux lacs avec celle du territoire

b) Les autres actions transversales (de 4 à 7)

4 – Animations / Evènementiels écotouristiques autour des lacs

Cet axe vise à dynamiser le territoire et ses lacs en proposant un programme varié d'évènements et d'animations écotouristiques axé sur la culture, le sport, le bien-être, la gastronomie, l'art et la nature. L'objectif principal est de créer un programme / agenda harmonisé d'animations et d'évènements, offrant une expérience enrichissante et complémentaire encore les différents lacs.

Les enjeux :

- Mettre en valeur la diversité des lacs
- Renforcer l'identité et la visibilité du territoire et de la destination

Points de vigilance :

- Gestion de l'impact environnemental
- Assurer une programmation variée reflétant la richesse culturelle et naturelle des lacs
- Veiller à la complémentarité des évènements et animations entre les lacs.

5 – Programme d'éducation et de sensibilisation à l'environnement

Cet axe vise à élaborer un programme d'éducation environnementale cohérent et harmonisé entre les lacs, favorisant une sensibilisation globale sur la préservation de l'écosystème local. L'objectif est de créer des initiatives éducatives complémentaires, encourageant la prise de conscience collective et l'engagement en faveur de la protection de l'environnement, pour les résidents locaux et les visiteurs.

Les enjeux :

- Sensibiliser les visiteurs à l'importance écologique unique des lacs
- Mettre en avant les efforts de conservation locaux

Points de vigilance :

- Impliquer les communautés locales dans la conception et la réalisation des programmes
- Adapter les programmes éducatifs aux réalités et défis spécifiques de chaque lac

6 – Accueil et gestion des flux

Cet axe met l'accent sur l'amélioration de l'expérience des visiteurs pour le biais d'une signalétique unifiée entre les lacs, garantissant une orientation claire et harmonieuse. Il inclut également la structuration de l'accueil sur les lacs, à travers l'établissement d'un cahier des charges détaillant les aménagements à réaliser pour chaque site selon son degré de structuration, répartis selon trois niveaux d'ambition et de classification. L'axe intègre aussi une réflexion stratégique sur la gestion efficace des flux touristiques pour préserver l'authenticité et la qualité des visites dans la région des lacs.

Les enjeux :

- Unifier l'image touristiques lacs
- Faciliter la navigation et l'accessibilité pour les visiteurs

Points de vigilance :

- Eviter la standardisation excessive et la pollution visuelle
- Assurer une signalétique homogène, respectueuse de l'environnement et informative

7 – Hébergement

Cet axe vise à enrichir l'offre d'hébergement autour des lacs en réalisant une cartographie précise des établissements adaptés aux différents types de touristiques en séjour. Il ambitionne également de diversifier l'offre en favorisant le développement d'hébergement adaptés à l'accueil de groupes, la création d'hébergement insolites et l'aménagement d'aires de bivouac, offrant ainsi une gamme variée d'options pour répondre aux besoins et aux attentes ces voyageurs en quête d'expériences uniques et diversifiées, notamment en itinérance.

Les enjeux :

- Répondre aux attentes et aux besoin spécifiques des touristes
- Stimuler l'économie locale

Points de vigilance :

- Eviter les concurrences frontales avec les offres existantes
- Intégration paysagère des hébergements et respect des normes environnementales

c) Vigilance spéciale autour de la gestion de l'eau

Ce point, qui pourrait être un axe stratégique transversal, n'a pas été classé dans les actions prioritaires, du fait que l'Association Terres de vie en Lozère n'a pas, à son échelle et dans le cadre de ce projet, les clés de la gestion de l'eau sur le territoire.

Pour autant, la gestion de l'eau est un élément essentiel à ce projet de développement touristique autour des lacs, qui sans eau, ne peuvent pas prétendre répondre à la demande touristique tel qu'elle est pensée.

Ainsi il est possible d'envisager une mission supplémentaire avec les enjeux suivants :

- Coordonner les politiques et les actions entre les différentes communautés pour une gestion durable des lacs
- Faire participer activement toutes les parties prenantes à la gouvernance des projets

Les participants ont soulevé les points de vigilance suivants :

- Assurer une représentation équitable des différentes communautés
- Maintenir une communication claire et transparente entre les acteurs

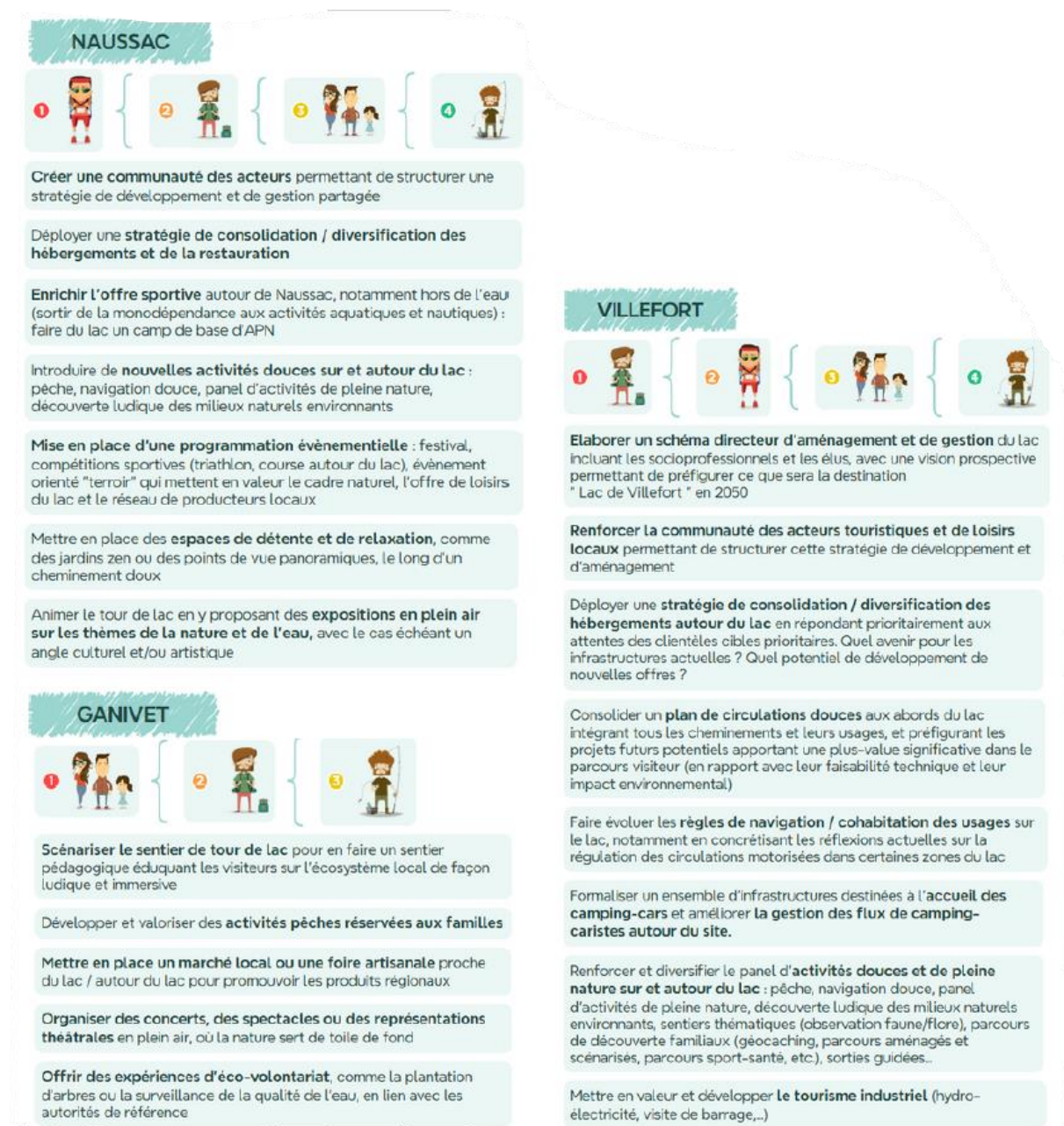
B. Construction des plans d'actions des axes 2-3-4

Pour les axes 2-3-4, les participants n'ont pas souhaité classer les actions proposées par ordre de priorité, laissant ainsi la possibilité aux collectivités de mener leur développement à leur rythme. Les actions sont locales et spécifiques à chacun des lacs et à leurs problématiques.

1. Axe 2 – Engager une diversification

Cet axe touche aux lacs dont l'offre permet d'attirer toutes les clientèles : Ganivet, Villefort et Naussac, avec comme objet principal d'offrir une expérience épatante mêlant initiation, sensations et moments conviviaux en pleine nature.

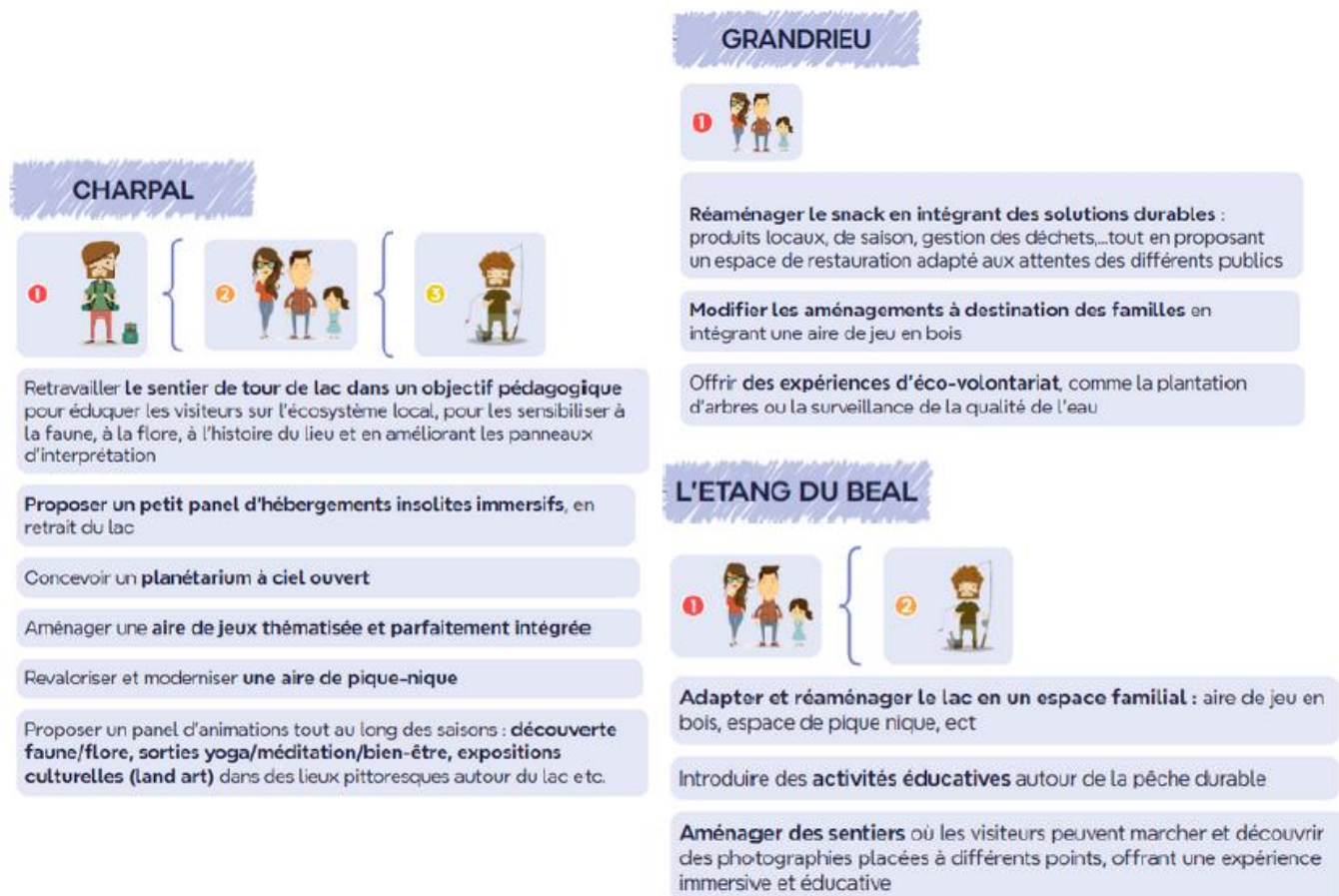
L'objet est d'engager une diversification marquée par l'offre, via des activités de pleine nature et des pratiques douces et respectueuses des espaces.



2. Axe 3 – Des sites grand public avec des activités ludiques et pédagogiques

Cet axe touche aux plans d'eau estivaux de Grandrieu et du Béal, mais aussi à Charpal dans sa dimension de destination familiale.

L'objet est de valoriser des sites grand public pour des activités ludiques et pédagogiques.



3. Axe 4 – Préservation des lacs remarquables

On retrouve sous cet axe des lacs implantés dans des milieux naturels, presque entièrement préservés, comme Barrandon, l'Auradou, le Rachas. Ces lieux permettent d'offrir une parenthèse nature immersive pour se déconnecter et profiter du calme. Ils se prêtent à un positionnement lié à l'éducation et à la sensibilisation à l'écosystème.

L'objet est de préserver ces lacs remarquables par l'éducation et la sensibilisation à l'écosystème en place.

BARRANDON



Aménager des postes de pêche pour personnes en situation de handicap

Continuer et valoriser l'aménagement du tour du lac en y organisant l'observation de la faune et de la flore en pensant des espaces dédiés à cette activité

Introduire des activités éducatives autour de la pêche durable

Créer des initiatives de "tourisme participatif" où les visiteurs peuvent s'engager dans des projets de conservation

L'AURADOU



Délimiter des zones d'usages (zone de pêche, zone de bivouac, zone de détente / jeux...)

Structurer et aménagement une aire de bivouac avec quelques emplacements en libre service

Créer des expositions en plein air ou des performances artistiques sur les thèmes de la nature et de l'eau.

RACHAS



Équiper le bord de lac de platelage fonctionnel pour les pêcheurs

Aménager une aire jeux en bois et une aire de baignade

Mettre en place des stations d'observation de la nature avec des jumelles et des panneaux d'information sur la faune et la flore locales

Aménager un sentier de tour de lac avec un lien avec la voie verte et la Regordane

VII. Evaluation du projet

A. Indicateurs quantitatifs

1. Nombre de participants lors des réunions.

Ce projet n'a pas donné lieu à des réunions publiques, en tant que tel, mais il faut rappeler que les participant.e.s au projet émanent tou.te.s des nombreuses organisations représentatives de la société civile en Lozère.

L'Association Terres de vie en Lozère a mis en place, conformément à notre candidature, une gouvernance intégrant un comité de pilotage, un comité technique et des groupes de travail territoriaux.

- Réunion des groupes territoriaux
 - Secteur Naussac, Grandrieu, Auradou
 - 12 janvier 2022, 17 participants
 - 20 janvier 2022, 7 participants
 - 27 janvier 2022, 16 participants
 - 17 février 2022, 10 participants
 - Secteur Charpal-Ganivet
 - 19 janvier 2022, 24 participants
 - 9 février 2022, 16 participants
 - 22 mars 2022, 17 participants
 - Secteur Barrandon, Villefort, Rachas, Béal
 - 2 février 2022, réunion de cadrage, 4 participants
 - 2 mars 2022, 14 participants
 - 14 mars 2022, 16 participants
 - 4 avril 2022, 11 participants

- Réunion du Comité Technique

Réalisé :

- 3 février 2022, 20 participants
- 11 avril 2022, 12 participants

- Réunion du Comité Technique et du Comité de Pilotage

Réalisé :

- 6 janvier 2022 (réunion de lancement du projet), 27 participants
- 23 février 2023 (lancement phase 2), 30 participants
- 19 octobre 2023 (restitution étude PROTOURISME), 24 participants
- 6 décembre 2023 (construction du plan d'actions), 22 participants

- Réunion du Comité de Pilotage

Réalisé :

- 18 juillet 2022 (validation phase 1), 6 participants (sur 12)
- 21 mars 2024 (validation phase 2), 8 participants + 1 invité (sur 12)

2. Nombre de projets ayant émergés :

- Territoire : sentiers et routes touristiques (à thème ou non) reliant les lacs
- Charpal: accueil-services, parking, hébergements insolites, activités 4 saisons dont la création d'un nouvel accueil des skieurs plus près du lac, la création d'un stade de biathlon (avec neige artificielle – ou non), la création d'une piste de ski d'été
- Ganivet: grande boucle autour du lac (réalisé)
- Naussac: bateau + pontons, gestion du camping sauvage, sentier autour du lac
- Auradou: accueil en lien avec Stevenson et la pêche
- Rachas: plage/baignade, sentier autour du lac, aménagement pour la pêche
- Villefort: sécurisation, stationnement, sentier autour du lac
- Barrandon: sentier autour du lac (réalisé)
- Grandrieu: hébergements (aire d'accueil), parking
- Beal: imperméabilisation (réalisé), réhabilitation bâtiment accueil

B. Indicateurs qualitatifs

1. Amélioration des conditions de vie de la population locale (ex. amélioration de leur accès à des équipements, valorisation de leur identité culturelle)

L'amélioration de la qualité de vie des habitants a été une constante préoccupation des participants au projet. Dans le plan d'actions, on retrouve, **par exemple**, les éléments suivants qui vont dans ce sens :

- Nouvelle plage au lac du Rachas
- Gestion du camping sauvage à Naussac
- Améliorer la zone d'accueil à Auradou
- Revaloriser la zone de pique-nique et de jeux à Charpal
- Diversifier l'offre culturel avec des concerts à Ganivet
- Gestion des flux autour du lac de Villefort

2. Préservation de la biodiversité et la gestion de l'eau

La protection de l'environnement se retrouve dans le plan d'actions notamment sous l'axe 4 : *Préservation des lacs remarquables par l'éducation et la sensibilisation à l'écosystème en place.*

La gestion de l'eau a été sorti des axes stratégiques pour les raisons évoquées au point VI, A, c. La gestion de la quantité et de la qualité de l'eau est pour autant une préoccupation essentielle. Il est préconisé que le futur chargé de mission sur ce dossier suive et participe à toutes les réunions sur le sujet, pour faire valoir les intérêts du territoire en matière de tourisme et de qualité de vie des habitants.

VIII. Validation du projet « territoires de lacs »

Alors que le Comité de Pilotage du 18 juillet 2022 a validé la phase 1 du projet qui consistait en un diagnostic AFOM, le Comité de Pilotage du 21 mars 2024 a validé la phase stratégique avec le plan d'actions.

Cette validation comprend le principe de continuation du projet avec le recrutement d'un chargé de mission au sein de l'Association Terres de vie en Lozère.

Lors du Comité d'Administration de l'Association Terres de vie en Lozère du 12 avril 2024, le recrutement d'un chargé de mission a été voté favorablement. Ses missions seront de mettre le plan d'actions à exécution, notamment en formant un comité de suivi des actions et en initiant le travail nécessaire à la réalisation des actions de l'axe 1 (sentiers et routes reliant les lacs, etc).

IX. Conclusion

La démarche « territoires de lacs » portée par l'Association Terres de vie en Lozère, impulsée par le Massif Central et financé par l'ANCT, a été très bénéfique pour le territoire de l'Association Terres de vie en Lozère qui a ainsi pu faire émerger, à travers deux ans de concertation avec les représentants de toutes les organisations civiles du territoire, **une stratégie de développement touristique en 4 axes**. Ce travail collectif de développement touristique a fait émerger des projets en lien spécifiquement avec l'eau, mais cela a aussi permis de travailler sur la complémentarité des lieux ainsi que sur un projet commun de sentiers et de routes reliant les lacs du territoire.

Cette dynamique de travail en commun doit perdurer, c'est le sens indiqué par le Comité de Pilotage du projet le 21 mars 2024 et par le Conseil d'Administration de l'Association Terres de vie en Lozère le 12 avril 2024.

Alors que notre stratégie repose sur les 3 piliers du développement durable : de nouveaux projets d'aménagement pour créer de la croissance économique ; des actions envers la protection de l'environnement ; et la prise en compte de la qualité de vie des habitants en répartissant mieux les visiteurs sur l'ensemble du territoire, gageons que la réussite de ce projet dans les années à venir se traduira par la pérennisation des entreprises du tourisme, par l'augmentation de l'offre touristique et par l'installation de nouveaux résidents qui auront reconnu l'exceptionnelle qualité de vie sur le territoire.

X. ANNEXES

- Les grilles diagnostic, méthode AFOM
- Compte-rendu des réunions de secteur + feuille de présence
- Compte-rendu des COTECH + feuille de présence
- Compte-rendu des COPIL + feuille de présence
- Compte-rendu des COTECH/COPIL + feuille de présence
- Restitution du BE PROTOURISME

Les grilles diagnostic, méthode AFOM (une par plan d'eau)

Association Terres de vie en Lozère – 1 rue du pont Notre-Dame, 48000 MENDE

Tél. asso : 04 66 47 68 49 – Tél. Leader : 04 34 25 92 87 – Site Internet : www.assoterresdevie.fr

Chargé de mission : Pierre-Yves MAZEAUD, email : pierreyvesmazeaud@assoterresdevie.fr

CHARPAL			
Faiblesses	Atouts / Forces	Menaces	Opportunités
absence de signalétique sur les aspects de la sécurité / pas ou peu d'accueil des visiteurs (manque d'information touristique) / vieillissement des structures existantes (barrières parking, tables bancs) / Aménagement actuel du stationnement, parking sous dimensionné en été / fonctionnalités des toilettes sèches	Site déjà très fréquenté en toutes saisons	Augmentation de la fréquentation produira des nuisances: 1/ un déplacement de la faune, avec pour conséquences une gêne pour l'exercice de la chasse, 2 / des préjudices environnementaux, 3/ gêne pour l'exploitation forestière 4 / gêne pour les animaux aux prés, 5 / l'augmentation des incivilités et du non-respect de la réglementation, 6/ difficulté d'accès au lac pour la sécurité civile/secours à la personne	Développement de l'accueil, de l'information, de la sensibilisation et des services aux visiteurs: l'histoire du lieu, ses atouts, ses enjeux économiques (agricoles et forestiers), location d'équipements, vente de cartes de pêche, petite restauration de produits locaux en lien avec la demande actuelle, aide à la circulation et aux stationnements
Manque d'accueil à la nuitée	Environnement préservé, Cadre sauvage, varié (alternance forêt/milieux ouverts) et calme d'altitude, Faune et flore d'exception, Absence de pollution lumineuse, site natura 2000 et ENS, Absence d'habitation	Risques d'incendie avec fréquentation sauvage, risque de pollution par les activités	Développement d'hébergements: 1/ bivouacs sauvages sur tout le pourtour du lac, 2/ hébergements insolites en lien avec l'absence de pollution lumineuse
Limitation tonnage accès barrage	Accessibilité depuis plusieurs lieux de villégiatures (Rieutort, Mende, Chateaufort, Laubert)	Gestion des déchets en augmentation probable, ainsi que l'augmentation de la dégradation des infrastructures	Développement certaines activités non autorisées par arrêté préfectoral (paddle, canoë, camping-cars)
Pas d'eau ni d'électricité	La pêche en site no kill	Stérilisation du lac de Charpal à +/- long terme en raison du No Kill (pyramide des poissons inversée, trop de gros carnassiers, pas assez de juvéniles)	site privilégié pour le LandArt - volet culturel
Ouverture hivernale de la route très limitée et tardive	Des activités en toutes saisons	Foncier, même parcellaire - sous régime forestier pourrait ne pas permettre d'utiliser le foncier autour du lac	développement des pratiques nordiques (ski nordique, rollerski, neige de culture, etc), pour développer une activité en toutes saisons
Pas de services de sécurité à la personne à proximité immédiate	Bon réseau de chemin facilement accessible, y compris un tour du lac	2 projets éoliens> impacts sonore et visuel	aménagement de la maison forestière (appartient à l'Etat, gérée par l'ONF)
	Taille du lac	faire évoluer le règlement d'eau / ARS (mobilisation des élus et du gestionnaire; pour lancer une étude hydro-géologique, puis une enquête publique pour modifier la réglementation)	Développement d'activités conventionnelles de sport et de loisirs; établissement potentiel de concessions, en lien avec le bassin Mendois et les PPN

BARRANDON			
Faiblesses	Atouts / Forces	Menaces	Opportunité
Accès aménagé, mais manque d'intégration du parking / pas de séparation entre partie piétonne et voiture / Difficultés de faire respecter l'interdiction de parking sur le barrage (sécurité - accès pompiers) / accès à pied au lac trop abrupt, jugé dangereux pour les enfants	Environnement préservé et très boisé / zone naturelle protégée - peu aménagée / non éclairé / Demandé pour son calme / quiétude et tranquillité pour se ressourcer	la surfréquentation pourrait entraîner la dégradation du site / Piste d'accès régulièrement dégradée (nécessite un entretien régulier)	Amélioration/rénovation du site / un point d'informations pour le PNC et sur les enjeux du site / Reprendre le panneauage d'informations /renforcer l'information sur la réglementation du lieu au bâtiment d'accueil de la FDP 48
Peu d'abris autour du lac (1 petit refuge d'accès libre)	Proximité des Gorges du Tarn (campings..) / de Mende et Florac à 30 min environ / et proximité de la RN 106	Dégradation de la qualité des eaux / la baignade / les risques incendie / l'artificialisation du site	Développer des sorties naturalistes / proposer une randonnée en boucle autour du lac de 2-3 h, avec le sentier d'interprétation qui fera le tour du lac (2023)
Présence d'une fontaine mais avec une eau non potable (absence d'analyses) / peu de restauration et d'hébergement à proximité immédiate, sauf les Laubies	Plan d'eau familial - Apprentissage de la pêche - réservoir de pêche (payant)	Dépôts de déchets sauvages	Limitation de la fréquentation: mise en place d'un plan de circulation et d'entretien du chemin, souhait de limiter physiquement les accès véhicule en période estivale entre 19H et 10H / Aménager un parking pour les cyclistes
impact trop minéral en arrivant sur le site	sentier d'interprétation faisant le tour du lac en cours d'aménagement par PNC, SIS ML et FDP 48 / chemins de randonnée à proximité	le maintien de l'équilibre entre enjeux touristiques, biodiversité, pêche, agricoles et forestiers	maintenir l'usage du lac comme un lieu de ressourcement, de tranquillité, de reconnexion avec la nature, avec les activités randonnée et pêche comme attraits majeurs
site de petite taille	Lac géré par la FDPMA48 et plus globalement site géré par le PNC (visite régulière des agents)		étude paysagère - pour corriger les berges en pente douce / paysager le parking avec des arbres
Climat rude (brouillard, température) au printemps - Nuit fraîche	altitude pour fraîcheur en été		Proposer un programme d'actions de poses d'abreuvoirs sur les cours d'eau en amont de l'étang
zone blanche (non desservie par un réseau donné, plus particulièrement un réseau de téléphonie mobile ou par Internet)			

GANIVET			
Faiblesses	Atouts / Forces	Menaces	Opportunité
protection-aménagement pour la sécurité des enfants vis-à-vis de la circulation / stationnement compliqué / signalétique non adaptée	Restauration sur place et Hébergement marchands non loin	Niveau de l'eau - accord avec EDF / conventionnement	sentiers de randonnée / multiactivités - notamment une grande boucle autour du lac
superficie et profondeur du lac	lieu prisé par un public familial, pour la pêche, pour la baignade, les pic-nics	Danger de fermeture du plan d'eau à 5/10 ans en raison: 1 / Qualité de l'eau vis-à-vis de l'empoisonnement (toxicité), 2/ Méthanisation de l'eau (+ odeur), 3/ quantité de vase (jusqu'à 1 mètre de vase au fond) // Voir avec EDF pour un curage	Développement d'activités: une pêche accessible à tous / activités nautiques (type paddle) / augmentation de la surface de baignade / des jeux d'enfants, sur terre, dans l'eau
	aire de jeux, tables avec bancs		Etude de faisabilité de rando aquatique par le CD48 de la FFRP
	déjà exploité par un prestataire équestre (fin de parcours, depuis Naussac)		Développement du camping local
	environnement préservé		
	proximité avec Mende, avec l'A75, l'Aubrac / presque au centre géographique de la Lozère		

GRANDRIEU			
Faiblesses	Atouts / Forces	Opportunité	Menaces
parking insuffisant et non organisé	Situé dans le village de Grandrieu (une fois garé, tout peut être fait à pied), accès aux toilettes publiques du village, commerçants, restaurants, hébergements (Camping du Vieux Moulin à l'écart du village)	Intérêt croissant pour des vacances en famille en milieu rural avec plan d'eau	faiblesses du nombre et de la qualité des hébergements marchands, à la semaine et à la nuitée
aire de camping aménagée insuffisante	Proche (en voiture) de Langogne, Saugues, des Bisons d'Europe, de Charpal et Naussac et de lieux insolites (chapelle)	des vacances autour de la pêche, grâce au plan d'eau mais aussi des excellentes rivières à proximité	La qualité de l'eau, sa turbidité en font une menace pour l'avenir du plan d'eau et pour son attractivité
L'accès pour les services de secours est compromis en cas de forte affluence	Plage aménagée avec baignade surveillée pendant la saison estivale	construction d'une stratégie autour de la continuité biologique pour apurer l'eau du lac et le rendre encore plus attractif	la dégradation de l'attractivité du plan d'eau serait une menace pour la survie des commerçants de Grandrieu
peu de marge de manœuvre pour la régulation/modification du cours d'eau qui alimente le plan d'eau (débit d'eau minimum à préserver pour la rivière en aval)	proximité aire de jeux pour enfants et city park pour ados (100m)	construire et adaptée une offre pour le public avec handicap	le manque de terrains disponibles à la collectivité pour développer le lieu
l'absence de personnels soignants (y compris d'un médecin), même si ce n'est pas forcément un critère du choix d'une destination par une famille, pourrait se révéler problématique	aire de service camping car (mise en service prochainement, avec tarifs concertés avec le camping du Vieux Moulin)	développer les activités autour de la guinguette, peut-être autour de l'événementiel	le développement du tourisme est un coût économique pour la collectivité qu'il faut prendre en compte, et il faut trouver des moyens "d'équilibrer les comptes publics"
l'accès du site pour les visiteurs handicapés est compromis en cas de forte affluence	Bâtiment aménagé pour une guinguette (avec cuisine équipée), toilettes publiques, et espace pour Maîtres Nageurs	construire une continuité historique et géographique avec Charpal, autre site emblématique de la Margeride	
	Activité pêche importante		
	Offres de services aux visiteurs et aux locaux conséquentes: garagistes, Gendarmerie, Office du tourisme, lavage voiture, borne électrique, station essence, magasin de bricolage, spa un environnement typique de la Margeride, façonné par l'homme		

NAUSSAC			
Faiblesses	Atouts / Forces	Opportunité	Menaces
Manque de parkings pour voitures, camping-cars et autocars / manque d'aménagements de base (poubelles, toilettes, bancs, ...)	Sa surface en fait un des plus grands lacs artificiels du Massif central / plusieurs ambiances, Plusieurs lacs en 1 (plage sauvage, plage aménagée, port de voile...)	Pas de berges privées, domaine public seulement /Loi littoral qui préserve les abords du lac	Nous ne sommes pas maîtres de notre gestion de l'eau (EPL, territoire Aval...)
Manque de structuration des différents espaces, zones et accès au lac (pêche, chasse, voile, randonnée autour du lac, baignade - insuffisante...), et d'une signalétique claire (accès aux lac, parkings...)	Cadre naturel et paysager exceptionnel; altitude, grande qualité de l'air, accueil de sportifs; Astronomie fabuleuse, faible pollution lumineuse (Naussac); complémentarité avec d'autres sites	Tendances actuelles de consommations adéquates : Slow tourisme, tourisme responsable, randonnée itinérante, retour à la nature, retour aux sources, besoin de silence, de calme, d'essentiel... / Pas de moteur thermique sur le lac - pas de pollution sonore	Qualité de l'eau et de ses affluents / Développement des cyanobactéries
Manque d'un projet touristique globale et donc d'une promotion/communication grande échelle/ un vocabulaire commun pour désigner les zones du lac	Excellent taux d'ensoleillement toute l'année (+250 jours/an) / Saisonnalité longue (mi-avril / 20 Octobre) et prestataires ouverts toute l'année, maintien d'activité constant	Amplitude thermique importante, possibilité de capitaliser sur les nuits fraîches, qui sont différentiantes de territoires potentiellement concurrents	Tourisme anarchique en développement (camping sauvage, avec risque incendie...) et risque de dégradation de l'image du site à cause de dépôts sauvages de déchets
manque de structures: 1/ en rapport avec la pêche ; 2/ d'activité d'indoor pour les jours de mauvais temps; 3/ en rapport avec le barrage (fermé à la visite)	Capacité d'accueil touristique, 3000 places marchandes / diversité de l'offre d'hébergement	Margeride est un territoire montant et bénéficie déjà d'une belle promotion	endommagement des chemins, fermeture des sentiers par les propriétaires privés, ou les agriculteurs
Mémoire encore touchée par l'ancien village de Naussac et ce projet de lac chez les locaux / Impact économique touristique sous-estimé localement / Manque d'appropriation du lac par les locaux	Multitude d'activités non marchande toute l'année (randonnée et GR: GR70, GR4, GTMC, La regordane; vélo, trail, natation, triathlon., kite surf, planche à voile, paddle, ...)	Extension Ciel Etoilé sur le territoire / démarche diminution de l'éclairage public (difficulté à Langogne en rapport à la RN88)	changement climatique: 1/ quelques nuisibles (moustiques) en augmentation; 2/ dégradation possible de la forêt avoisinante
Manque de numérisation de notre offre touristique (prestataires de tourisme et d'activités, application support multi-itinérance simple et commun rando, VTT, équestre, sur le lac & intra-lacs)	Multitude de prestataires d'activités (Voile, bateau électrique, accrobranche, équitation, pêche, location vélos...) / maintien d'activité constante / Acteurs touristiques organisés, soudés, fédérés et actifs pour le tourisme local	Obtention du pavillon bleu pour crédibiliser la destination et lui donner un gage de sécurité en terme de qualité	Menace sur la biodiversité: la réserve aux oiseaux n'est plus signalée par des bouées depuis près de 4 ans
Capacité d'accueil trop limitée: 1/ très haute saison 15/07-15/08; 2/ pour les groupes en autocar	Bassin de vie très riche : services variés et actifs; , piscine, marchés...; Vie culturelle dense; Tissu associatif important qui apporte son soutien; maison médicale, hôpital et pompiers; fibre et 4G	La déviation de Langogne, à terme, ouvrira une grande porte sur le territoire depuis le Puy, Lyon et l'Est de la France (même pour les visiteurs étrangers venant de l'Est)	le manque de personnel administratif et de contrôle est une menace pour la gestion du site, surtout en haute saison (gendarmes ? pompiers ? garde champêtre ? garde pêche ?)
Accès au territoire : capacité des routes, fluidité de la circulation, connection entre la gare et le lac, transport public	Agriculteurs en nombre, garant du territoire, des paysages, de son identité / Produits locaux, savoir-faire et tradition, artisanat	Utiliser la position stratégique de Naussac, moins de 3h de Montpellier, Nîmes, Clermont-Ferrand, Lyon, Saint-Etienne / Création d'un pôle multimodal, connecté à la voie ferrée	
Accueil médical insuffisant pour les visiteurs / transport médicalisé, hélicoptère (uniquement juillet-août en ce moment)	Revêtement du réseau routier sur tout le territoire (état des routes) / voie ferrée, Gare de Langogne (ligne Clermont-Nîmes)	Développement d'une zone de bivouac / bois de l'abbé	

AURADOU			
Faiblesses	Atouts / Forces	Opportunité	Menaces
Pas d'eau courante, pas d'électricité, pas de toilettes, seulement un container poubelle, zone blanche (pas de réseau téléphonique)	Etang situé dans un environnement sans habitation, Cadre forestier bucolique	renforcement de son image de lieu original	Risque d'incendies (dégradation de la forêt de Mercoire), de dégradation, de dépôt sauvages de déchets
Surface et profondeur de la retenue limitant les activités	Situé sur GR Stevenson et autres sentiers	renforcement de son impact en tant que halte/bivouac sur un sentier de randonnée	la dégradation de l'accès rendrait le site inutilisable
Manque d'entretien des jeux pour enfants	Présence d'équipements (abri en bois avec plateforme, tables-bancs) et quelques places de bivouacs	développement potentiel avec parcelle privée en vente	nuisibles (moustiques)
pas de poisson naturellement dans le lac	Fête de la Pêche, une fois par an (avec empoisonnement préalable)	développement de sentiers originaux (comme le sentier des fées ou le sentier de sculptures en liberté à Altier, par exemple)	qualité de l'eau, liée au réchauffement climatique (développement d'algues ou cyanos)
Accès routier insuffisant, barrières et panneaux insuffisants (voir non conformes), stationnement non organisé et insuffisant	Proximité Langogne avec accès facile, proximité de Luc, avec commerces, hébergements et campings		
	présence de la forêt de Mercoire, histoire de la bête du Gévaudan, monuments historiques (Château de Luc, Domaine de Choisinets, église de Luc)		
	Etang présentant un moine pour vidanges éventuelles		

RACHAS			
Faiblesses	Atouts / Forces	Opportunité	Menaces
Stationnement marqué inexistant, circulation des véhicules compliquée sur voie communale amenant au hameau du Rachas (seule partie où on peut se garer actuellement)	Environnement préservé	Développement de la pêche - d'excellence	Maîtrise du foncier pour faire les développements envisagés
pas de toilettes	Village de Prévenchères non loin, avec commerces	développement de l'accessibilité pour les pêcheurs à mobilité réduite	Maintien d'une côte touristique en été (EDF), avec une marge de sécurité pour assurer la sécurité dans les gorges du Chassezac - pb avec l'activité de canyoning
fraicheur de l'eau à cause de l'altitude (surtout quand elle vient du Puylaurent)	Le sentier la Régordane passe non loin, la voie verte qui le relie à la Garde-Guérin	Implantation d'une zone de baignade, pour l'été	Niveau d'assainissement des hameaux alentours, notamment à cause des pluies qui entrainerait une pollution potentielle du lac
	Proximité de la route D906 - bonne desserte	Création d'un sentier autour du lac, avec panneaux d'interprétation / tourisme industriel (en lien avec la voie verte et la Régordane), avec sécurisation au niveau des équipements EDF	
	Proximité avec d'autres attraits touristiques importants: lac de Naussac, lac de Villefort, les gorges du Chassezac, l'Ardèche, le Gard, le PNC	voir pour développer des activités nautiques (quantité, quelles activités, etc)	

BEAL			
Faiblesses	Atouts / Forces	Opportunité	Menaces
Autorisation d'ouverture restreinte dans le temps par arrêté préfectoral (ouverture seulement en période estivale)	Espace naturel boisé autour de l'étang (Idéal pour les piques-niques en famille ou entre amis)	Developper les activités autour du site (concours de pêche, petite restauration sur place etc...)	Secheresse importante
Les stationnements (en cas de forte fréquentation)	Très demandé pour son calme et sa quiétude (et pour les concours de pêche qui y ont été organisé)	Developper les jeux sur place (enfants, jeu de boule etc...)	Risque incendie
	Chemins de randonnées à proximité (Chemins de Stevenson et de la Régordane (GR))	Reprendre la signalétique depuis la RD jusqu'à l'étang	Dépendance du niveau hydraulique de l'Allier notamment en période de sécheresse (à voir avec la DDT, police de l'eau) / mise en place d'une pompe
	Hébergements adaptés aux familles à proximité (Village de gîtes communal à 500 m)	Maintenir le calme et la sereinité du lieu	
	Plan d'eau familial - pêche ludique	liaison possible avec les sentiers existants - nécessiterait un pont	
	Accès facile depuis le bourg de la Bastide via une voie communale	organiser l'activité sur les ailes de saison	
	Nombreux commerces à proximité : restaurants, hôtels, bar, chambres d'hôtes, boucherie, épicerie, dépôt de pain, bazar, presse etc.	2eme phase: aménagement d'un espace de partage et de rencontre (Espace de jeux aménagé pour les enfants, banc etc..), restauration d'un bâtiment (pour le privé qui aura la concession du plan d'eau) en cours de projet par la Communauté de communes Mont-Lozère	
	Nombreux services à proximité : gare SNCF, maison médicale, pharmacie, agence postale, bureau d'information touristique, garage automobile y compris station service		
	Proximité de nombreux autres sites touristiques : station thermale de St Laurent les Bains, Abbaye de Notre Dame des Neiges, Château de Luc, La Garde de Guerin, Lac de Naussac et Villefort etc...		
	Fraîcheur du site appréciée en saison estivale (nombreux espaces ombragés)		

VILLEFORT			
Faiblesses	Atouts / Forces	Opportunité	Menaces
Pas de présence de la fédé de pêche	PNC, UNESCO, GSO Cévennes, Régordane, PPN, Mont Lozère / cadre naturel préservé sur une partie importante du lac	lieu de quiétude et de contemplation (se ressourcer)	Maintien côte touristique
Stationnement: port et baignade, des remorques de bateaux appontés	Route d'accès départementale / Voie ferrée à proximité	le sentier tour du lac, forte possibilité de sensibilisation à la faune et la flore avec donc des outils d'interprétation (outils d'interprétation à renforcer)	Réchauffement de l'eau
Signalétique du stationnement et des accès	Alimentation eau potable		Réglementation sécurité et navigabilité pisciculture.
Sécurisation du plongeur	multitude d'activités: randonnée (sentier tour du lac), via ferrata, baignade, nautisme (port et prestataire: Grandeur Nature), pêche		conflits d'usages potentiels entre activités de pleine nature et activités motorisées
Accès PMR au port et parking réservé	équipements (toilettes sèches, maison de la pêche, aménagement plage...)		la présence des cyanobactéries de façon récurrente depuis plusieurs étés
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (plage)	Arrêté préfectoral		
Diversité d'usages trop importante : besoin de préciser la cible (public)	Pisciculture		
Bateau à moteur, jet ski peu compatible avec le reste des usages (voile, paddle, canoé etc...)	Dynamique touristique		
	Proximité de deux départements 30 et 07		
	Relations avec EDF très positives		

ROUJANEL			
Faiblesses	Atouts / Forces	Opportunité	Menaces
pas de sentier	activité de canyoning	développement ou création de sentiers	problématique d'accès / relief
réglementation nécessaire	riviere de fustugeres - exploitée au printemps		trop accidenté, même pour pêcher

PIED DE BORNE			
Faiblesses	Atouts / Forces	Opportunité	Menaces
petite retenue	stationnement / accès au bord du lac		côte touristique intenable
forme des berges est soumis aux crus	pêche (empoissonné)		marnage important
baignade interdite par arrêté municipal			

PUYLAURENT			
Faiblesses	Atouts / Forces	Opportunité	Menaces
Parking exigu en bordure de la voie communale	Belvédère apprécié pour son point de vue dominant. Le belvédère situé en aval de Puylaurent offre une vue panoramique sur la retenue d'eau.	Capacité de stockage en eau potable pour alimenter l'UDI de Puylaurent (A développer dans les années à venir notamment pour prévenir des pénuries d'eau en période d'étiage)	relief ultra escarpé / accès difficile
D'une surface de 60 hectares, l'étendu d'eau est difficilement aménageable	Sentiers de randonnée et balades à proximité	projet aquacole potentiel	marnage important / ce lac peut se retrouver pratiquement vide / Se situe en amont d'un réseau dense d'irrigation
Pas d'activité aménagées ou en lien avec le lac de Puylaurent pour raisons liés aux fonctions de rétention et régulation d'étiage	Chapelle de Puylaurent, monument classé à proximité (moins d'un km)		
	Vallée reconnue comme un bassin hydraulique permettant la production d'hydroélectricité (le barrage alimente l'usine de Prévenchères)		
	En période estivale, le barrage participe au soutien d'étiage des rivières Chassezac et Ardèche		